

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

AMENDEMENT

N ° AS357

présenté par

M. Isaac-Sibille, Mme Benin, Mme Elimas, Mme de Vaucouleurs, M. Hammouche et M. Mignola

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.